

Compte-rendu du conseil de quartier de Cangé du 2 juillet 2020

Présents : Philippe Colombat, Véronique Lacroix, Serge Alapetite, Déborah Bauer, Stéphanie Boudeau, Sébastien Decouture, Christophe Guillon, Jean-Claude Landry Desire, Danielle Lescuré, Jean Parzanese, Henri Pradere, Jean Lefevre, Stéphanie Gelineau

Excusée: Valérie Tabaux

La réunion débute par un tour de table et un mot de bienvenue en rappelant les objectifs principaux des conseils de quartiers (aide aux citoyens, promotion du quartier, sens de l'intérêt général, promotion de l'intelligence collective) et le contenu de la charte éthique

1° Points administratifs

- Election d'un co-référent : une seule candidature, celle de Sébastien Decouture. Merci pour son engagement.
- Discussion de la nécessité d'organiser des élections en septembre, le nombre actuel de membres étant de 16, suite à des déménagements ou des démissions pour raisons personnelles. Il est proposé, plutôt que d'organiser de nouvelles élections, de faire appel aux citoyens ayant fait acte de candidature lors de la mise en place des conseils de quartiers et qui n'avaient pas été retenus à cause de leur lieu de domicile. Pour ce faire, nous étudierons la liste des candidats présents lors de la réunion de lancement de septembre 2019.

2° Informations générales

a) Enquête sur la circulation :

- Rappel des résultats : 82 000 déplacements par jour dont 57 000 saint-avertinois et 25 000 transits. Pas de comptage sur le quartier de Cangé durant l'enquête; Cangé est un des quartiers où il y a le moins de circulation (entre 2 000 et 4 000 déplacements par jour).
- Proposition de mettre 3 rues à 30 à l'heure:
 - rue de Cangé,
 - Rue des placiers
 - rue de l'orangerie.

Le mode de ralentissement est discuté: ralentisseurs, places de stationnement alterné, étranglements (cf rue de Cangé), radars pédagogiques (hors séance). Il conviendra de veiller à allier prévention et sécurité afin d'éviter les contraintes de certains de ces dispositifs (exemple des stationnements alternés jugés dangereux rue des Héraults, en particulier pour les petits enfants à vélo).

En outre, dans le cadre de la sécurité routière, Mr Decouture attire l'attention du conseil sur la nécessité de devoir mettre en place des contrôles de police à la mise en place de ces dispositifs afin d'« éduquer », les concitoyens les plus « pressés ».

- Ph Colombat signale que les démarches par rapport au signalement, lors de la réunion du 18 septembre, de carrefours dangereux ont été faites. Les demandes de miroirs aux carrefours rue de la pinterie/ rue des Héraults et rue de la pinterie / rue de Cangé ont été refusés par la police municipale ("les miroirs sont réservés aux carrefours sans aucune visibilité et ont pour conséquence d'augmenter les vitesses") et la demande d'un gendarme couché au carrefour rue des Girardières/ rue des placiers a également été refusé ("a déjà été mis en place puis retiré pour nuisances sonores, à la demande des riverains").

- il est décidé de faire une soirée pizza en octobre 2020 pour faire des propositions à l'installation de pistes cyclables dans le quartier (prévoir plan cadastral ou satellitaire du quartier).

b) Sur le timing du déploiement de la fibre : travaux en cours ensemble de la ville raccordé avant fin 2020.

c) Sur la consultation citoyenne / implantation de Halles en septembre : Nécessité de faire connaître cette consultation afin de la rendre légitime.

3° Proximité

- En dehors de faire connaître le service Boutchou à certaines mamans pouvant être en difficulté, l'objectif est **d'identifier les personnes fragiles** (âgées, malades ou handicapées) et **d'identifier des bénévoles** pour les aider en cas de difficultés.

- Henri Pradère insiste sur l'importance de la formation de ces bénévoles pour qu'ils n'interfèrent pas avec les services de soins à domicile (bien souvent contrat de travail précaire, qui n'a pas besoin de « concurrence »).

Il est proposé de récupérer:

- les listes du CCAS,
- la liste des personnes de plus de 80 ans pour chaque quartier, via les registres de la mairie.

- la liste des personnes aidées par les services d'aide à la personne.

Henri Pradère se propose pour coordonner la démarche et la formation des bénévoles.

4° Plan de communication

Il apparaît important de faire connaître notre action auprès des habitants du quartier. Il est rappelé, outre du site internet et son contenu, la création récente d'une adresse mail générique pour chaque quartier et d'affiches pour les faire connaître.

Deux points ont été discutés:

- l'importance de diviser le quartier en secteurs avec un responsable par secteur. Philippe Colombat diffusera auprès des membres du conseil le plan du quartier + la sectorisation proposée. Dans un deuxième temps, mes conseillers choisiront leur secteur de responsabilisation;

- le contenu de la partie variable du flyer: adresse mail générique + plan du quartier avec les noms des responsables par secteur.

5° L'utilisation des 1000 euros attribués à chaque conseil de quartier

L'unanimité s'est faite sur l'organisation d'une rencontre de quartier avec une "balade en marchant" par secteur avec le responsable du secteur + un pot de l'amitié.

Par ailleurs seront confectionnés une vingtaine de tee-shirts avec un flochage "Quartier de Cangé".

6° Questions diverses

a) BUS REMI

Problème évoqué à la précédente réunion: demande de tarif fil bleu pour les personnes montant aux Graviers, comme cela a déjà été le cas. Le conseil souligne le fait que la gestion de la ligne est de la responsabilité du département, aussi cette demande risque de ne pas aboutir.

- b) Demande d'une *piste cyclable entre les gravières et Saint-Avertin*, comme celle de Veretz, en utilisant la partie herbeuse. Le conseil attire l'attention des conseils sur le coût prohibitif de ces travaux.

c) quid de l'incitation aux transports en vélo avec la mise en place d'une prime à l'achat de vélos électriques, comme c'est le cas dans d'autres villes. La ville a-t-elle le budget pour cela ?

d) Remise en état du débarcadère comme lieu de rencontre et de pêche. Etude nécessaire du retour sur investissement.

e) Refus de la métropole que les locataires des jardins ouvriers (proche château de Cangé) puissent acquérir des poubelles vertes. Sébastien Decouture s'occupe de faire les démarches pour leur obtenir un gros composteur, auprès de la mairie de Saint Avertin. Echéance fin période estivale.

f) Relance du projet, évoqué lors du dernier conseil de quartier, d'aménagement des espaces de parking autour de Cangé et de la réfection de la rue Saint-Hélène.

7° Prochaine réunion:

Le jeudi 17 septembre à 18h30

Fin de la réunion à 20h45 après un pot de l'amitié